

Délibération n° D2026-28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 08 juin 2026

Date de l'affichage de la convocation : 08 juin 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 12

Absent(s) : 03

Pouvoir(s) : 01

Le quinze juin deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, MATHYS Mickaël, GOSSANT Karen, BOUSSOIS Antoine, LEPILLET Sonia, DOUZERY Caroline

Absent : URSULET Allan

Absents excusés : JOSSELIN Valéry, Dortu Nadine

Secrétaire de séance : SARAIVA ALVES Helena

Pouvoirs : DORTU Nadine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET : Amortissement des travaux du SE60 pour la pose d'éclairage public entre Coiseaux l'Eau et Coiseaux le Bois**

Vu l'obligation d'inscrire au budget communal les amortissements des dépenses des travaux du SE60, ci-dessous nommées :

- Eclairage public / EP / SOUTER / Entre Coiseaux l'eau et Coiseaux le Bois,
- Montant total de 27 234.61 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide un amortissement des dépenses sur 15 ans,

Inscrit les dépenses au budget aux articles :

- Fonctionnement au 6811-042
- Investissement au 2804182-040

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

